

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Commune de .....

dossier N°  
date de dépôt :  
demandeur :  
pour :  
adresse terrain :

**ARRÊTÉ**

**Accordant un permis de construire**

**Au nom de la commune de ...**

Vu la demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le ... par Monsieur et Madame ...

Vu l'objet de la demande : ....

- pour une construction d'une maison individuelle
- sur un terrain situé.... , à.....

Vu le code de l'urbanisme, et notamment les articles L. 332-6 à L. 332-6-1 2<sup>ème</sup> a) ;

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1331-1 à L.1331-12 ;

Vu la délibération du conseil municipal du décidant du versement d'une participation forfaitaire représentative de la taxe pour le raccordement à l'égout prévue à l'article L. 65-4 du code de la santé publique, en application des articles L. 332-6-1 et L. 332-12 du code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le ..., modifié le ...

Vu l'avis des *services consultés* ;

Considérant que le projet objet de la demande consiste .... , sur un terrain situé .... en la réalisation d'une maison d'habitation sur un terrain d'une superficie de ....

Considérant que le projet comporte 1 logement d'une surface hors œuvre nette de ...

**ARRÊTE**

**Article 1**

Le permis de construire est **ACCORDÉ**

**Article 2**

Le pétitionnaire aura a sa charge :

PARTICIPATION pour raccordement à l'égout : au titre de la participation au raccordement à l'égout (article L. 332-6-1 du code de l'urbanisme et L.35-4 du code de la santé publique) le pétitionnaire sera assujetti au versement d'une somme de ...

Fait à  
Le Maire :

